



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

DELIBERATION N°2016-028

**TARIFS DES PRESTATIONS POUR L'ANNEE 2016 DU CLUB ADOS DE LA
COMMUNE DE VILLECRESNES**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, M. Thierry DEBARRY, Mme Catherine CASIER, Mr Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, Mme Marie-Laure HIRON, M. Gilles GUILLAUME, Mme Denise DAVID, Mr Didier GIARD, Stéphane RABANY, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean Cullier de Labadie, Mme Anne-Marie MARTINS, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté Par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Françoise VILLA représentée par Madame Martine BILLET,
Madame Maryse VOLANTE représentée par Madame Jeannine MAILLET,
Monsieur André ARDIOT représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Monsieur Didier FABRE représenté par Monsieur Stéphane RABANY.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de revaloriser les tarifs publics communaux à compter du 1^{er} mai 2016 ;

Considérant la réunion de la commission des finances du 11 avril 2016 ;

Sur proposition de Madame Karina BUYSE, et après en avoir délibéré,

22 VOIX POUR 7 CONTRE

Article 1 : Fixe les différents tarifs publics communaux à compter du 1^{er} mai 2016 comme suit :

Proposition de tarifs :

Libellés	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Proposition 2016	% évolution 2015-2016
Adhésion Villecresnois	15 €	15 €	20 €	33%
Adhésion hors Villecresnois	20 €	20 €	30 €	50%
Sorties De 0 € à 10 €	5 €	5 €	5 €	-
Sorties De 10 € à 20 €	10 €	10 €	10 €	-

Sorties + 20 €	15 €	15 €	-	-
Sorties De 20 € à 30 €	-	-	15 €	-
Sorties + 30 €	-	-	20 €	-

Repas et séjours sont tarifés au quotient familial.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire, Vice-président du T11

Gérard GUILLE

